



OPÉRATION IMMOBILIÈRE DE LA COMMUNE DE MONTGENÈVRE

APPEL À PROJET

**Vendre le terrain et le bâtiment de l'ancienne Gendarmerie,
en vue de la réflexion, conception et réalisation
d'un complexe touristique, économique et commercial**

Le Conseil Municipal du 8 septembre a validé officiellement la mise en vente du terrain et immeuble de l'ancienne Gendarmerie, selon le détail suivant :

- Bâtiment actuel : 4 niveaux sur 1 200 m² ;
- Terrain disponible : 3 302 m² ;
- Parcelles : AB 1324 (2 490 m²) + AB 1325 (812 m²) ;

Cet appel à projet est publié à l'issue des vérifications administratives attestant de la légalité de cette opération. Il s'agit de créer, dans ce secteur stratégique du village, un complexe touristique adapté à notre situation en très haute altitude (trois sommets à plus de 3000 m), de nature à promouvoir la Station de Montgenèvre, et à accueillir la clientèle, été comme hiver, dans les meilleures conditions de confort et de prix.

Il s'agit aussi de favoriser une cohésion sociale avec les habitants du pays, et les saisonniers, dont notre vie sociale, collective et touristique a particulièrement besoin pour maintenir l'activité économique, commerciale, touristique et sociale, ainsi que celle des Remontées Mécaniques.

Un espace voire un bâtiment, concédé par l'acheteur, sera dédié au logement des permanents et des saisonniers, dans le cadre d'une mixité sociale, utile au maintien des Services à la famille et aux besoins spécifiques des établissements publics à vocation touristique, ainsi qu'à la pérennisation de l'emploi sur place qui conditionne l'image d'une entité humaine valorisant l'accueil des clients.

Aussi, il faudra trouver, dans l'offre proposée la définition d'un commun accord d'une surface (parcelle) que la Commune utiliserait pour déposer un permis complémentaire et conduire à bien une construction différenciée (susceptible d'accueillir une vingtaine d'appartements).

Le choix se fera sur la qualité de l'offre, son insertion en cœur de village, sa cohérence avec la logique de développement de la Station et des espaces verts, sur sa valorisation des modes de déplacement doux, et bien évidemment, le choix de l'acquéreur se fera également en tenant compte du montant de l'offre d'achat proposée par le candidat.

Plusieurs étapes permettront de réaliser la vente en bonne et due forme :

- Date d'ouverture de la procédure = à partir du 19 septembre 2022 ;
- Dernier délai de remise des offres = 10 mars 2023 ;
- Réunions de la Commissions d'Appel d'Offres : analyse des offres et présélection ;
- Choix définitif de l'acquéreur = Conseil Municipal de fin mars 2023 (29 ou 30 mars) ;
- Dans tous les cas, la demande de permis de construire devra être présentée avant le 1er décembre 2023, pour un démarrage des travaux à l'été 2024 au plus tard.



Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à M. Alan HOYEZ, Chef de Cabinet du Maire, à l'adresse suivante : cabinet.mairie@montgenevre.com.

Vous pouvez transmettre vos dossiers de candidature à l'accueil de la Mairie, par mail à mairie@montgenevre.com, ou par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Montgenèvre
Candidature achat Gendarmerie
80 Place du Chalvet
05100 Montgenèvre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ
Département des Hautes-Alpes

Mairie de Montgenèvre - 80 Place du Chalvet - 05100 MONTGENÈVRE
04.92.21.92.88 - mairie@montgenevre.com